

SEMESTRIEL DE LIAISON

LA 12^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANCS !



Homage à un compagnon de lutte



Cher Abdou Gilbert NIASSY,

Il est difficile de trouver les mots pour exprimer notre chagrin, au moment où nous écrivons ces lignes en ton honneur. Ta personne, bien que désormais absente physiquement, demeure vivante dans nos mémoires et nos cœurs. Apprendre ta disparition a été un coup dur, un choc qui nous a laissés sans voix, emplis de tristesse et de douleur.

Niassy, tu t'es éclipsé de nos vies sur la pointe des pieds, laissant derrière toi un vide que personne ne pourra jamais combler. En tant que croyants, nous acceptons humblement la volonté de Dieu, puisant dans notre foi la force nécessaire pour traverser cette épreuve douloureuse.

Dans nos souvenirs, tu resteras gravé comme un homme d'une profonde respectabilité, d'une humilité exemplaire, d'une courtoisie sans égale, d'une affabilité débordante, et d'une attention sincère envers les autres. En toi, résidait une volonté inébranlable de réussir tes missions et de faire de notre environnement professionnel un endroit meilleur.

Plus qu'un simple collègue, tu étais un ami pour certains, un frère pour d'autres, un cousin, un parent. Tu chérissais les relations humaines, et ta présence rayonnante égayait nos journées.

Les moments heureux que nous avons partagés avec toi sont innombrables, et ils resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Niassy, tu étais une personne extraordinaire, toujours prête à tendre la main et à répandre une aura positive autour de toi. Ta capacité à apprécier, à aimer et à encourager tes collègues était inestimable. Ton intégration au sein de la grande famille de l'ANCS a été marquée par une facilité déconcertante, grâce à ton talent pour cultiver l'amitié et la joie de vivre. Tu as rendu chaque moment passé ensemble joyeux et mémorable.

Ta présence nous manquera terriblement, mais nous continuerons à te porter dans nos cœurs. Tes souvenirs et ta bonté perdureront éternellement parmi nous, rappelant la lumière que tu as apportée à nos vies.

Repose en paix, cher Niassy, et veille sur nous depuis là où tu te trouves désormais. Ton héritage de chaleur humaine et de gentillesse vivra à jamais dans nos vies et dans nos pensées.

La Grande famille de l'ANCS

Edito

MME MAGATTE MBODJ GUEYE

DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'ANCS



Le rôle déterminant joué par les acteurs communautaires dans la réponse aux pandémies et lépidémies, reste remarquable. Ce fut encore le cas dans la lutte contre le VIH/sida et c'est le cas, aussi, dans la réponse à la Covid19.

Il s'agit, dans l'un et l'autre cas, d'une contribution qui a porté son impact direct sur le cours des événements. Cependant, ce dit rôle reste difficilement estimable à sa juste valeur. Pour cause, elle ne s'évalue pas seulement en terme mathématique ou scientifique.

Elle a la particularité de s'estimer surtout, en termes d'impacts au cours d'opérations de sensibilisation, de campagnes de mobilisation et d'un ensemble d'activités de soutien et de distribution de biens divers et de médicaments...

C'est pourquoi de nos jours, scientifiques, experts et spécialistes dans le domaine de la santé intègrent, dans leurs études, le rôle des acteurs communautaires.

Ce rôle, la 12^{ème} Assemblée générale de l'ANCS l'a fait observer et la famille des acteurs communautaires réunis à l'occasion, a exprimé le vœu de voir « les Etats le reconnaître, l'intégrer et l'estimer à sa juste valeur ».

Et comme par extraordinaire, le 13 février dernier, venu représenter le Directeur général de la Santé publique (DGS) lors de l'importante cérémonie de remise d'équipements organisée par l'ANCS, le docteur Cheikhou SAKHO, dans son adresse, a déclaré que, « désormais, la santé qui marche, repose sur trois pieds, l'institutionnel, le privé et... le communautaire ».

Mais ce n'est pas pour poser le débat sur le rôle des acteurs communautaires que je m'adresse à vous, chers lecteurs.

Je voulais, en passant, évoquer l'importance de « cet ultime rôle » dans le répit constaté sur le front de la pandémie de Covid-19. Mais surtout partager avec vous, tout ce que cette accalmie a permis à l'ANCS de pouvoir, entre autres, réaliser et que l'édition de ce Magazine vous propose.

Comme vous le savez, c'est principalement deux titres qui barrent, pour cette fois, la Une de votre semestriel. L'un très important, traite de la visite du docteur Barnabé GNING, Directeur général de la Santé publique au siège de l'ANCS et de la tournée qui a suivi dans les cliniques communautaires.

L'autre, non moins important, fait un reportage complet de la 12^{ème} Assemblée générale de l'ANCS. Le Magazine s'est arrêté aussi sur les actualités qui ont marquées les activités de l'ANCS.

Bonne Lecture

Ours



06 Je déclare ouverte la 12e Assemblée générale de l'ANCS!



09 12e Assemblée générale de l'ANCS les réactions...

17 Semaine internationale du dépistage: Les engagements contractuels avec coalition Plus respectés

Journée de la Femme

15 Journée internationale des droits de la femme: l'ANCS célèbre ses braves dames



20 Octobre Rose: Une cérémonie commémorative pas comme les autres

08

Cérémonie de remise d'équipements

09

Le directeur général de la Santé publique en visite au siège de l'ANCS à Dakar

11

Extraits du discours d'accueil au directeur général de la Santé publique



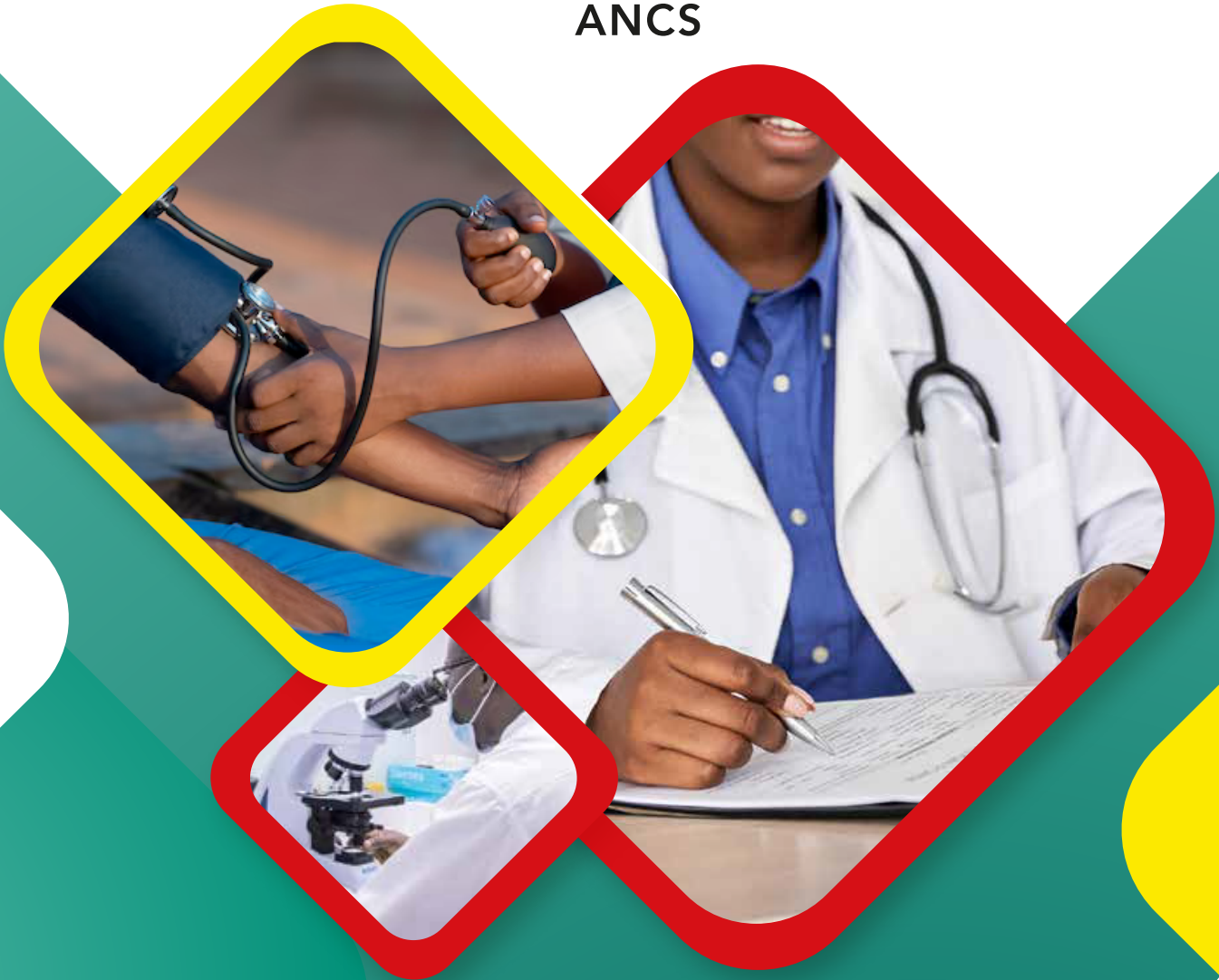
20

Tournée du directeur général de la Santé publique dans les régions de Louga, Kaolack et Sedhiou



MUTUELLE DE SANTÉ

ANCS



LA MUTUELLE DE SANTE DE L'ALLIANCE NATIONALE DES COMMUNAUTES POUR LA SANTE (MSANCS)

La Mutuelle de santé de l'ANCS est mise en place dans le cadre du Programme national de Couverture Maladie Universelle qui a été lancé en 2013 par le gouvernement du Sénégal dans le but d'améliorer l'accessibilité financière et l'équité d'accès aux soins pour tous les sénégalais. Elle a pour ambition d'offrir une prise en charge médicale des cibles de l'ANCS dont les personnes vivant avec la VIH et leurs familles mais aussi au niveau des structures de santé publiques et privées.

« Je déclare ouverte La 12^e Assemblée générale de l'ANCS ! »



La 12e Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) s'est tenue le 10 décembre 2022, à Dakar, dans la salle de conférence de City Business, sur la VDN.

Cette importante rencontre de bilan et de perspectives qui, en plus des autorités publiques et des partenaires techniques, a vu la participation de plus de 140 organisations non gouvernementales (ONG) et organisations communautaires de base (OCB) membres de l'Assemblée générale de l'ANCS, s'est tenue sous le thème « **Engagement communautaire face aux épidémies : enjeux, défis et perspectives** ».



La 12e Assemblée générale de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) fut un impressionnant rassemblement présidé par Docteur Safiétou Thiam, Secrétaire Executive Conseil National contre le Sida (CNLS),

avec la présence effective de Mme Magatte Mbodj, Directrice exécutive de l'ANCS, du Pr Babacar Faye, point focal VIH/sida des armées, représentant le CCM, et de M. Mbaye d'ECOBANK, représentant les partenaires financiers et techniques.

C'est dès les premières heures de la matinée que la cérémonie d'ouverture de l'AG a démarré par le mot de bienvenue de la présidente du Conseil d'administration de l'ANCS Mme Rokhaya Nguer, qui a situé le contexte dans lequel se tient le conclave. Selon elle, la rencontre se tient dans le contexte de

« la pandémie du Covid-19 et surtout par la raréfaction, la diminution de fonds de financement et, d'autre part, d'un ciel gros de nuages de malentendus sur notre mission fondamentale ». Elle poursuit son adresse en faisant observer : « Nous en sommes convaincus ; à l'autre bout de la rive, nous attendent, endurent, un monde de populations des plus vulnérables que nous avons l'avantage de comprendre comme nul autre n'a pu et pour qui nous nous sommes engagés à tendre notre main droite. »

Et la PCA de préciser que « ce rendez-vous devra nous permettre, après la fameuse traversée évoquée, d'ouvrir grand les yeux pour choisir parmi nous les femmes et les hommes devant, pour les trois années à venir, tenir la barre de notre barque, nous définir un cap et nous mener à bon port ».



À la fin de sa brillante allocution entrecoupée d'ovations, Mme Nguer a formulé des prières à l'endroit des défunts acteurs de la réponse, notamment le doyen El hadj Momar Diop, Président de l'AIMS-Thiébaba de lutte contre le paludisme et vice-président du CCM ; Jean Bassène, Directeur de YMCA-Sénégal, membre du CA, du doyen Cheikh Amadou Cissé, Coordinateur national RESSIP-CONGAD et membre du CCM, de Mme Maguette Diallo,

qui fut aussi membre du CA de l'ANCS et à tous les autres, non moins importants.

Aussi, la PCA n'a-t-elle pas omis d'exprimer ses remerciements, « du fond du cœur », à Mme Magatte Mbodj, Directrice exécutive de l'ANCS, et son équipe pour, dit-elle, « ne s'être jamais ménagée, à exécuter la mission de promotion de la santé communautaire et des droits humains que nous lui avons assignée ».

Dans ces mêmes remerciements de Me Nguer a confondu « les partenaires ici présents ou représentés, au rang desquels le ministère de la Santé et l'Action sociale, le CNLS, le CCM, Coalition Plus, ONUSIDA, FrontLine AIDS, le Fonds mondial, DHAPP/DOD, RTI/OWOD, le CRCF, FAS et tant d'autres qui ont cru en nous, qui nous soutiennent et nous accompagnent à travers nos projets, programmes et activités ».

Quant au message du CCM, il a été délivré par le Pr. Babacar Faye, Point focal VIH/sida dans l'armée, pour qui « la mission de l'armée, dans le cadre de la réponse contre le VIH, est d'assurer la prévention chez les militaires ». Ce programme, a-t-il précisé, « est mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec l'ANCS, par le biais du PEPFAR » dont « les trois axes de son intervention sont :

- la prévention,
- la prise en charge des militaires et civils,
- la recherche à travers les laboratoires pour renforcer la prise en charge des PVVIH ».



À son tour, le message des partenaires est délivré par M. Mbaye d'ECOBANK, qui a tenu à rappeler qu'« ECOBANK, dans le cadre de sa politique de RSE, s'est engagée à participer au développement du pays en agissant sur les activités à fort impact au niveau de la communauté ». Pour cela, « la banque panafricaine a noué un partenariat avec l'ANCS depuis 15 ans, dont les axes prioritaires sont la santé, l'éducation, les femmes et les jeunes ».

Pour cette 12e Assemblée générale, la cérémonie officielle est clôturée par le Dr Safiéto Thiam qui, après avoir remercié ceux qui l'ont précédée à la parole et les participants venus nombreux, s'est dit heureuse d'être présente et a vivement félicité l'ANCS pour la tenue régulière de ses AG.

À l'occasion de sa prise de parole, Dr Thiam a rappelé les programmes prioritaires du Sénégal dans le cadre de la réponse au VIH. Ainsi, parmi les leçons apprises, elle dira : « C'est de faire en sorte que le sida soit la priorité des politiques sanitaires du pays pour faire face aux nouvelles infections qui sont surtout notés chez les jeunes ».

La secrétaire exécutive du CNLS a listé, au rang des défis à relever, « la stigmatisation de certaines populations ». Elle a poursuivi son adresse en précisant : « Nous avons des résultats sur les 3/90, mais les enfants sont laissés en rade, surtout pour leur dépistage et leur traitement ».

De plus, Mme Thiam a fait observer « qu'aujourd'hui, les problèmes des PVVIH sont les autres maladies comme le diabète et la tuberculose, que nous espérons prendre en charge dans le plan stratégique ».

Sur tout autre chose, l'avis du Dr Safiéto Thiam est que « le communautaire et l'institutionnel sont complémentaires ». Ainsi, elle lança à l'endroit de l'AG : « Vous pouvez faire mieux que nous dans la communauté, surtout les médiateurs en santé qui se sont illustrés durant la Covid, et qui sont allés voir les malades à domicile. Nous sommes conscients de votre place et sommes engagés à continuer à être avec vous. »

C'est sur ces notes optimistes qu'elle a déclaré ouverte la 12e Assemblée générale de l'ANCS.

12^e Assemblée générale de l'ANCS

Les réactions...

Madame Rokhaya NGUER

PCA/ANCS

Lors de la présentation du rapport moral

« Chers membres, permettez-moi de reconnaître et magnifier en notre sein des personnes d'une qualité incomparable pour leur contribution exceptionnelle durant ce mandat. Il s'agit, notamment, d'Ousmane Sène qui a été pour moi un roc, une épaule sûre, une oreille attentive et une capacité à suivre les directives d'une PCA fragile de santé. Mes remerciements à Docteur Maty, Grand Aziz qui ont été des personnes-ressources exceptionnelles pour le CA. Ils descendent à une station, mais ne quittent pas le train de l'ANCS. Je n'oublie pas Abdoulaye Konaté pour son engagement et sa disponibilité indéfectible, mais aussi feu Jean Bassène, très tôt arraché à notre affection, le binôme Absa Sylla Seck et Assane Diagne, que j'ai toujours pris au pied levé pour me suppléer dans mes responsabilités. Le doyen Ben Cissé pour sa constance malgré la distance entre Sédhiou et Dakar.

Je voudrais terminer ce rapport en adressant un énorme satisfecit, une mention spéciale à tout le personnel exécutif qui travaille sous le leadership de la directrice exécutive, Mme Adja Magatte Mbodj. »



01

Mme Magatte MBODJ

Directrice exécutive/ANCS

Réaction sur la présentation de la feuille de route

« Le défi du communautaire est d'avoir des acteurs polyvalents. Je remercie le Dr Bamba. Quant au CNLS, il a innové, à travers ce PSNI, en l'élargissant aux autres épidémies telles que le palu, la TB et les hépatites virales. Je lance un appel à tous les acteurs communautaires à prendre part au processus d'élaboration et de mise en œuvre. »



02



QU'EST-CE QUE LA PrEP ?

LA PrEP, UNE MÉTHODE DE PRÉVENTION TRÈS EFFICACE CONTRE LE VIH

La PrEP signifie Prophylaxie Pré Exposition. C'est une stratégie de prévention qui consiste à prendre des médicaments avant une éventuelle exposition au VIH.

A QUI S'ADRESSE LA PrEP ?

La PrEP est destinée à :

- Toute personne séronégative fréquemment exposée au VIH
- Toute personne séronégative désirant éviter de contracter le VIH
- Partenaires séronégatifs des personnes vivant avec le VIH

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA PrEP ?

- La prise correcte de la PrEP protège contre l'infection à VIH
- L'utilisation combinée au préservatif est un atout majeur
- La PrEP est disponible, accessible et gratuite

OU PEUT-ON TROUVER LA PrEP ?

Au niveau des structures sanitaires :

- Etablissements publics de santé (EPS ou hôpitaux)
- Centres de santé
- Postes de santé

Au niveau communautaire :

- Sièges d'associations
- Cliniques communautaires
- Cliniques mobiles

Engagement communautaire face aux épidémies

Enjeux, défis et perspectives

Pour sa 12e Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS), au terme de ses consultations et réflexions, a choisi son thème. Ainsi, les hôtes de cette grande rencontre des communautés pour la santé et les participants venus de toutes les régions du Sénégal se sont penchés sur « Engagement communautaire face aux épidémies : enjeux, défis et perspectives ». Le professeur Cheikh Niang a aidé à comprendre ce choix.

La communication sur le thème a été faite par le Pr. Cheikh Niang, socioanthropologue, professeur à l'UCAD, qui a fait une présentation sur « Engagement communautaire face aux épidémies : enjeux, défis et perspectives ».

LE Pr. Niang a mis en évidence différentes formes d'engagement des communautés pour faire face à des épidémies, notamment Ebola et la Covid-19.

Dans sa présentation, le présentateur a mis en exergue la place et le rôle central des communautés dans les ripostes face aux maladies avec plusieurs exemples réussis.

A l'en croire, « il convient de noter que la prise en compte des connaissances, pratiques et attitudes des communautés à la base est un gage de réussite de l'engagement des communautés ».

Ainsi, pour le Pr. Niang, « le savoir-faire, le savoir-être et l'expertise des communautés sont déterminants dans la riposte face aux épidé-

mies, car ils permettent d'intégrer la dimension sociale, culturelle et les aspects anthropologiques dans les stratégies de mobilisation et d'engagement des communautés face aux maladies ».

Spécifiquement, le présentateur a montré les réalisations de l'ANCS durant la Covid-19 et à analyser les facteurs qui ont permis de réussir la mobilisation et l'engagement des communautés. Cette session a aussi montré l'importance de prendre en compte les aspects liés au genre, à la violation des droits humains et à la stigmatisation des personnes atteintes pour une riposte holistique.

Enfin, le socioanthropologue a pointé les enjeux et défis tels que « la reconnaissance de l'expertise des communautés, la valorisation des compétences des communautés, la prise en compte des spécificités culturelles, culturelles et ethniques pour la pérennisation des modèles d'engagement et de mobilisation des communautés, le déficit de confiance entre le système de santé et la communauté... ».

À partir de ce diagnostic, le Pr. Niang propose aux autorités de « tenir un langage de vérité à la population » et aux États de « s'entraider au lieu de se barricader avec des mesures de fermeture des frontières ».

Cette situation, selon lui, « accroît donc la vulnérabilité des communautés. D'ailleurs, l'épidémie a un impact économique négatif qui renforce la précarité et la pauvreté des groupes vulnérables ».

À partir de ce moment, fait observer le professeur, « il y a une course contre la montre, afin de renforcer la résilience des communautés face aux dégâts provoqués par la pandémie de Covid-19 ».

Le professeur Cheikh Niang a terminé sa séance d'explication du thème aux hôtes de la 12e Assemblée générale de l'ANCS par un certain nombre de recommandations : « Éviter les visions linéaires des programmes (Approche Top Down), promouvoir le volontariat qui est la base de l'action communautaire, encourager

et exploiter des stratégies relatives au VIH/sida et des stratégies globales de développement, renforcer la capacité des organisations et leur développement institutionnel... »

Cette approche, de l'avis du Pr. Niang, « augmentera les capacités de la communauté à prendre des initiatives, à exercer un commandement, à manifester de la confiance, à résoudre de nouveaux problèmes, à mobiliser les ressources nécessaires et à entreprendre de nouvelles initiatives qui peuvent assurer la durabilité des interventions face aux prochaines épidémies ».



12^e Assemblée générale de l'ANCS

Présentation du rapport moral



C'est de coutume. Au-delà de son discours d'ouverture et de bienvenue aux hôtes et aux participants à l'Assemblée générale, il incombe toujours à la présidente du Conseil d'administration de l'ANCS de dresser un rapport moral des trois années d'exercice. Ce qu'elle a fait lors de la 12e Assemblée générale dernière.

Dans l'exercice de présentation dudit rapport moral, Mme Rokhaya Nguer a, d'emblée, exprimé toute sa gratitude pour la présence effective de 140 membres actifs ici à City Business Dakar. Mais aussi les partenaires privilégiés et de l'équipe de la Direction exécutive. Ce qui témoigne, selon elle, « de l'intérêt que vous portez à nos interventions et au développement de l'ANCS à laquelle vous êtes partie prenante ».

Pour la PCA, « l'ANCS, qui est une organisation de la société civile capitalisant, à ce jour, 28 ans d'existence dans l'encadrement et l'assistance technique des organisations communautaires de base, est une organisation leader dont le but est de soutenir l'action des communautés en matière de :

- Promotion de la santé et du bien-être des individus, des familles et des communautés.
- Protection des droits humains liés à la santé
- Protection de l'environnement et de la nature pour l'amélioration de la santé publique
- Promotion de l'égalité du genre et la protection contre les violences basées sur le genre.
- Renforcement de capacités des communautés à faire face aux épidémies émergentes, aux dérèglements climatiques et aux menaces sécuritaires ».

Poursuivant la présentation de son rapport, Mme Nguer a fait observer que « *la Covid-19 a entraîné des fractures profondes dans la réponse contre les maladies comme le VIH, la tuberculose, le paludisme, les hépatites virales, malgré les efforts consentis pour assurer la continuité des services à ces pathologies. Ainsi, les efforts de prévention du VIH ont été ébranlés. De plus, les personnes en attente d'un traitement anti-VIH n'ont pas pu y accéder, à cause des restrictions et de la peur de fréquenter les structures sanitaires* ».

Ainsi, de l'avis de la présidente Rokhaya Nguer, « *l'ANCS, avec l'appui des organisations sous-réceptaires et partenaires de mise en œuvre, s'est distinguée dans la réalisation des activités innovantes comme la dispensation communautaire des ARV, la Prep, la formation et la mobilisation de deux mille volontaires, la distribution de matériel de protection individuelle et kits d'hygiène (masques, gels hydroalcooliques, dispositifs de lavage des mains, etc.) aux groupes vulnérables et comités régionaux de gestions des épidémies* ».

Toujours est-il que, selon la PCA, « *tous les programmes de l'ANCS ont été mobilisés pour intégrer la lutte contre la Covid-19 dans les interventions* ». Cela a valu « *la reconnaissance et les félicitations de hautes autorités et le renouvellement de l'accord C19RM 2021 entre le DGS et l'ANCS* ».

Aussi, Mme Nguer fera-t-elle remarquer que, « *de manière collégiale, les membres du bureau du Conseil d'administration et de l'organe exécutif de l'ANCS ont travaillé en bonne intelligence, dans le respect strict*

de leurs prérogatives respectives, à concevoir et à mettre en œuvre des activités pertinentes portant notamment sur la promotion de la santé et des droits humains, le renforcement de capacités du secteur communautaire engagé dans la lutte contre le VIH, la contribution significative pour la réduction des inégalités et la lutte contre les violences basées sur le genre, l'appui technique organisationnel, institutionnel et financier des OCB et OSC, le plaidoyer pour un environnement favorable à l'accès aux services de santé pour les communautés au Sénégal ».

Ainsi, la PCA a tenu à illustrer ses déclarations par « *les réalisations en matière de consolidation de la gouvernance, de la proposition d'approches innovantes et d'élargissement du partenariat stratégique* ».

Sur ce point, il s'agit, selon elle, de :

- La tenue régulière des réunions et instances de l'ANCS, notamment les réunions de bureau et du Conseil d'administration, ainsi que la présente AG pour rester en phase avec les principes de bonne gouvernance.
- La tenue régulière des trois revues annuelles des programmes, ainsi que des deux ateliers de dynamiques de groupe.
- L'évaluation du Plan de gestion des risques 2018-2020, de l'élaboration d'un nouveau plan pour la période 2021-2023 prenant en compte la gestion des risques de l'ANCS.
- La confirmation de l'ANCS comme réceptaire principal des interventions du VIH dans le cadre du NFM3.
- La confirmation de l'appartenance de l'ANCS à la Coalition Plus.

- La poursuite de la mise en œuvre du projet « KORA-DUB » qui est un programme régional sur l'accès des jeunes populations clés aux services de santé sexuelle et reproductive.
 - La reconnaissance, au niveau sous-régional, de l'expertise de l'ANCS en qualité de point focal sur la réduction des risques à travers l'Institut pour le VIH et la santé en Afrique de l'Ouest et du Centre.
 - Le partenariat innovant avec l'ambassade des USA à travers le programme Département Of défense (DOD) DHAPP financé par l'USAID.
 - La Convention de partenariat stratégique et formel signée avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale.
 - La consolidation du partenariat stratégique avec FRONTLINE AIDS dans le cadre du Nouveau partenariat mondial.
- Pour terminer son exercice de présentation du rapport moral, madame Rokhaya Nguer a dit prendre l'Assemblée générale à témoin pour « *exprimer son infinie gratitude à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Cette coalition internationale sida (Coalition plus), FRONTLINE AIDS, l'ambassade des États-Unis, dont l'appui a été déterminant dans la réalisation des interventions majeures* ».

12^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANCS

Présentation du rapport moral, les perspectives pour les trois prochaines années

- S'investir davantage pour l'élimination du VIH 2030 à travers une meilleure implication des communautés et des personnes infectées ou affectées.
- Améliorer la protection sanitaire et sociale des communautés par la mise en œuvre effective de la mutuelle de santé de l'ANCS.
- Accorder une attention particulière au développement des cliniques communautaires pour favoriser l'accès aux soins des populations vulnérables et marginalisées.
- Renforcer la dynamique associative à travers la mise en œuvre du plan d'action consolidé issue des rencontres de dialogues avec les membres de l'Assemblée générale.
- Procéder à l'évaluation finale du Plan stratégique 2019-2023 de l'ANCS et de l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2024-2028.
- Renforcer la dynamique et la synergie autour de l'ANCS et s'investir aux côtés du CNLS dans l'élaboration du Plan stratégique intégré VIH, paludisme, TB, hépatites et, par-delà, confirmer son leadership en qualité de récipiendaire principal dans le cadre du NFM4.



Semaine internationale du dépistage

Les engagements contractuels avec Coalition Plus respectés

L'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS), a procédé du 1er au 8 décembre 2022, sur l'étendue du territoire du Sénégal, à l'exécution de ses activités comptant pour la Semaine internationale du dépistage. Au terme de son déploiement, notamment dans les régions de Louga, Kaolack et Sédhiou abritant ses trois cliniques communautaires, d'importants résultats, assortis de recommandations, ont été notés.

À travers de grands moments de mobilisation, l'ANCS s'est livrée auprès des populations à haut risque à de vastes campagnes de sensibilisation suivies d'opérations de dépistage et de prise en charge du VIH/sida, des hépatites virales, des IST et des lésions précancéreuses du col.

Avec cet intense programme d'activités, l'ANCS en total respect de ses engagements contractuels avec Coalition Plus, visait, d'une part, à promouvoir le dépistage et, d'autre part, de permettre aux couches vulnérables d'y accéder de façon différenciée.



C'est ainsi qu'autour de ses cliniques communautaires dans les régions de Louga, Kaolack et Sédhiou, elle a déroulé un paquet d'activités comprenant des renforcements de capacités, des opérations de sensibilisation, des campagnes de dépistage, des séances de plaidoyer...

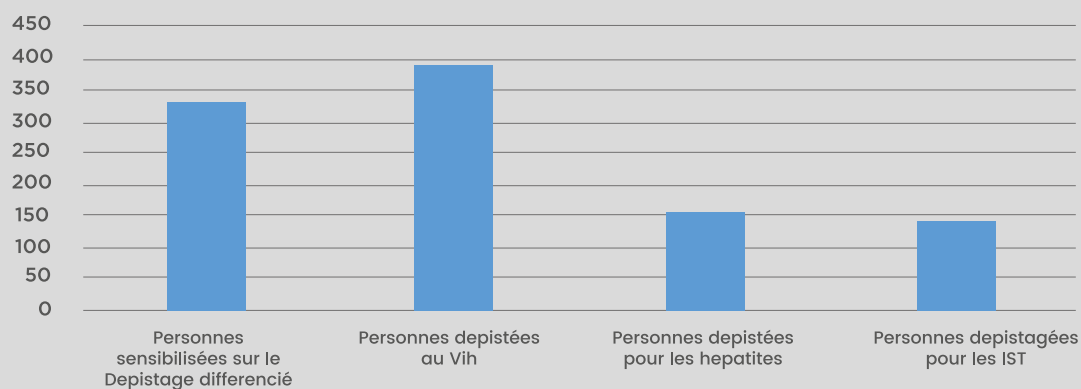
En vue de ce déploiement sans précédent, l'ANCS a procédé à l'organisation de trois activités phares de préparation de la campagne en question. Ceci, par la tenue de réunions préparatoires d'informations des partenaires, responsables et comités de santé sur la semaine du dépistage et les modalités de sa mise en œuvre (Louga, Kaolack et Sédhiou).

C'est ainsi que l'ANCS a pu tenir six sessions d'information et de renforcement de capacités de 300 personnes sur le dépistage différencié et l'apprentissage de la manipulation des outils.

Dans la même foulée, l'organisation a réussi trois journées de dépistage différencié dans les trois zones couvertes par les cliniques communautaires de l'ANCS. Aussi, est-elle arrivée à distribuer des outils de sensibilisation pour la prévention du VIH et la mobilisation vers le dépistage volontaire.

Les principales cibles touchées lors des activités :

Graphique des résultats



**Dund ak sida,
te doo ko wàlé,
mèn na nekk**

dàkkal wàllante

 **sida**

U
égal
U



CTA

800 00 30 30



VERT

800 00 50 50

U=U

undetectable = untransmittable
non détectable = non transmissible



Une cérémonie commémorative pas comme les autres

Cette année encore, l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) n'a pas dérogé à la célébration d'Octobre rose, commémorant la Journée internationale de lutte contre le cancer du sein. À la différence des précédentes éditions organisées avec exécution de programmes englobant de grandes et diverses activités, cette fois, l'ANCS a vécu Octobre rose à son siège, sans tambour ni trompette. Les raisons cette option faite de sobriété et d'intensité sont à trouver dans ce mot prononcé à l'occasion par madame Magatte Mbodj, Directrice exécutive de l'ANCS devant les travailleurs.

**Mesdames, messieurs,
Cher personnel,
Chers membres de la grande famille ANCS**

Comme vous le savez tous, nous abordons, en ce moment, la ligne droite, dans le cadre des préparatifs de l'Assemblée générale de l'ANCS prévue pour la mi-décembre.

Ce rendez-vous, à la fois important et déterminant pour le devenir de notre organisation, nous occupe et nous mobilise. J'en veux pour preuve la présence ici de la présidente du CA venue pour une réunion des commissions préparatoires de cette AG.

C'est pourquoi l'ANCS a sagement opté, pour cette année, de célébrer Octobre rose commémorant la lutte contre le cancer du sein, en famille, à domicile dans nos locaux, dans la ferveur, mais dans la sobriété.

Au Sénégal, le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent, avec environ 1 700 nouveaux cas par an. Des données sûrement sous-estimées, faute de registre national. Avec ce cancer, après le choc psychologique, vient le choc financier, car le traitement coûte très cher.

À l'ANCS, nous avons tous en tête nos grands moments de mobilisation, de dons divers et de soins gratuits à l'occasion de chaque Octobre rose. Ces moments sont effectivement à la hauteur de notre engagement aux côtés des femmes contre le cancer du sein. Et ce sont des moments que l'ANCS continuera de tenir partout dans nos régions au profit de nos communautés.

À propos de « *Femme et le cancer du sein* », je voudrais m'adresser à vous,

chères sœurs, chères filles et chères collègues.

Le cancer du sein est bel et bien une réalité, pire, un tueur silencieux. C'est pourquoi nous devons individuellement nous dresser pour lui barrer la route, en nous informant à son propos et en partageant l'information autour de nous pour le dépistage volontaire de tous, à temps.

Nous devons savoir qu'il vaut mieux apprendre une mauvaise nouvelle à temps que de mourir dans l'ignorance. D'ailleurs, la bonne nouvelle est que le cancer du sein, dépisté à temps, se soigne.

Aux hommes, je n'ai pas une bonne nouvelle, sinon de vous attirer l'attention sur le fait que ce cancer n'est pas celui des seules femmes, pour ne pas vous en sentir assez concernés. Hélas, le cancer du sein n'épargne personne, puisqu'il attrape aussi les hommes. Donc, nous sommes tous embarqués dans ce combat, il faut le savoir.



À vous toutes et à vous tous, je voudrais, en votre nom, réaffirmer l'engagement de l'ANCS dans sa mission de promotion de la santé communautaire et des droits humains, aux côtés des femmes dans la lutte contre le cancer du sein. Je vous remercie de votre aimable attention.



Journée INTERNATIONALE DES DROITS DE LA Femme

Mars

8

« L'ANCS célèbre ses braves dames »



A l'instar de la communauté mondiale, l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) a célébré « ses braves dames », le 8 mars 2023, commémorant la Journée internationale de lutte pour les droits de la Femme. Pour cette année, la cérémonie a été élargie aux femmes des organisations sous, récipiendaires. A l'occasion, les travailleurs ont invité leurs anciens collègues, aujourd'hui dans d'autres organisations, pour les célébrer. Des bons d'achat ont été offerts aux femmes et de nombreux cadeaux distribués. A Kaolack, les femmes des Cliniques communautaires de Sédhiou et de Louga se sont jointes à leurs sœurs pour faire la fête.



A la maison mère à Dakar, c'est sous le décor de deux chapiteaux, que la grande famille de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS), s'est retrouvée le matin du 8 mars 2023 pour à l'instar du monde entier, célébrer « ses braves dames ».

Des airs de musique pour la plupart des classiques ayant célébrés la Femme, annoncent les couleurs du jour, le temps de l'accueil et de l'installation des hôtes, notamment les femmes représentant les organisations sous récipiendaires et les anciens travailleurs de l'ANCS.



La parole est revenue à madame Magatte MBODJ, Directrice exécutive de l'ANCS, pour son mot de bienvenue et d'ouverture des activités. A l'entame de son adresse, la patronne de l'ANCS a fait observer que, « *la confiance en la compétence de la Femme, sa valorisation et son élévation à sa juste valeur, ne sont pas un vœu pieux à l'ANCS* ». Madame MBODJ en veut pour preuve, « *d'une part, le leadership Femme, à la Direction exécutive et à la Présidence du Conseil d'administration, d'autre part, le nombre supérieur ou égal de femmes et leurs responsabilités stratégiques, ici à la maison mère, tout comme dans les divers démembrements* ».

Lui succédant à la parole, madame Safiétou Sokhna Traoré BADIANE, au nom des femmes travailleuses de l'ANCS a confirmé la déclaration de la Directrice exécutive, témoignant que « *S'il y a bien un lieu de travail, où la célébration du 8 mars, commémorant la lutte pour les droits de la Femme, recouvre son plein sens, c'est bien ici à l'ANCS* ». et madame BADIANE de faire remarquer que, « *comme par extraordinaire, dans cette grande famille qui s'emploie à la promotion de la santé communautaire et les droits humains, ce sont deux braves dames qui président aux destinées* ».

Abordant le thème de cette année, à savoir, « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes », madame MBODJ a souligné le rôle que les technologies innovantes jouent dans la promotion de l'égalité des genres et dans la satisfaction des besoins des femmes et des filles. Ainsi, elle a lancé un appel aux femmes pour qu'elles s'approprient ces outils de développement.



Ainsi, à propos de madame Rokhaya NGUER, Présidente du Conseil d'administration de l'ANCS et madame Magatte MBODJ GUEYE, Directrice Exécutive de l'ANCS, la porte-parole du jour, des femmes de l'ANCS de dire, « *pour ce que vous êtes et ce que vous faites, à nos yeux, les notions de leadership féminin, de compétence des femmes et de toutes autres valeurs ne posent plus débat* ». Et d'ajouter, « *ainsi, en ce 8 mars où toutes les femmes du monde se cherchent encore, nous pouvons, à travers vos personnalités, déclarer, qu'en ce qui nous concerne, nous ne manquons ni de repères pour ne pas nous perdre, encore moins de symboles à qui ressembler* ».

de celle qui suivait généralement par, derrière, à celle qui s'est hissée inéluctablement pour se tenir côte à côte de l'homme ». « Ce fut un vrai chemin de croix et ce n'était pas, un long fleuve tranquille. En atteste qu'hier 7 mars, le Sénégal célébrait l'exploit héroïque des femmes de NDER, du 7 mars 1820, quand de braves dames ont préféré s'immoler que de subir la servitude ».

Cet acte inédit de dignité de la part de femmes, a amené madame NGUER à déclarer : « *c'est pourquoi pour nous, le 8 mars commémorant la journée internationale de lutte pour les droits de la Femme, revêt d'un triptite, à savoir :*

- *Un aspect de pèlerinage, en souvenir des douloureux sacrifices consentis par nos braves devancières qui nous inspirent;*
- *Un aspect festif, en reconnaissance des glorieuses victoires arrachées des mains de la vie, nous valant notre épanouissement de nos jours ;*
- *Un aspect prospectif, devant pareille occasion, nous a amenées à nous arrêter pour faire le point, réajuster le tir et nous projeter.*

Le dernier mot lui étant revenu lors de cette cérémonie, madame Rokhaya NGUER s'est voulu optimiste quant à l'avenir de la Femme. Ainsi elle a fait observer « *Toutes les tendances actuelles de la vie, promettent des lendemains meilleurs pour la Femme* ». Convoquant l'histoire, la PCA de l'ANCS a souligné qu' « *en effet, après d'âpres luttes pour ses droits, la Femme a réussi l'exploit de passer,*



Cérémonie de remise d'équipements

A son siège à Dakar, l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) a organisé le 13 février 2023, une grande cérémonie de remise d'équipements à divers récipiendaires. En effet, dans le cadre de la subvention SEN-Z-MOH / C 19 RM du ministère de la Santé et de l'Action sociale, l'ANCS a acquis d'importants lots d'équipements de ses partenaires, notamment le Fonds mondial et la Direction Générale de la Santé Publique (DGS).



Dans son adresse à ses hôtes, madame Magatte MBODJ, Directrice exécutive de l'ANCS, a confié que si elle a tenu, personnellement, à ce que cette cérémonie se tienne au siège de l'ANCS, « *c'est toute convaincue qu'il y a des moments qui recouvrent tout leur sens, quand ils se tiennent dans l'espace familial* ».

Madame MBODJ a remercié les récipiendaires, du fait qu'en dépit des délais de leur invitation, n'ont ménagé aucun effort pour répondre à son appel. Toute chose qui selon elle, ex-

prime l'appartenance et l'attachement de ceux-ci à la grande communauté, celle de l'engagement pour la santé et le bien-être des populations.

La Directrice Exécutive a déclaré mesurer leur geste à sa juste valeur et tout en les remerciant, a tenu à les rassurer, qu'en ce qui concerne l'ANCS, « *elle reste résolument engagée à se mettre aux côtes de l'Etat du Sénégal pour toujours accompagner ses partenaires* ».

En effet, madame MBODJ a rappelé qu' « à l'épreuve de la COVID-19, l'ANCS a signé une convention avec la DGS pour les deux années 2022 et 2023 ». Et de préciser qu' « elle compte poursuivre son travail de soutien et d'accompagnement des populations vulnérables en s'appuyant sur des organisations intermédiaires en tant que partenaires de mise en œuvre ».

Cet accord selon la Directrice exécutive, « vise à renforcer les capacités des organisations communautaires à accroître la résilience des populations les plus vulnérables face à la COVID 19 ».

A l'occasion, madame MBODJ a rappelé la conviction à l'ANCS qui est de proclamer : « *Nous soutenons l'action des communautés en matière de lutte pour promouvoir la santé et le bien-être des individus, des familles et des communautés, protéger les droits humains liés à la santé, protéger l'environnement et la nature pour l'amélioration de la santé publique, promouvoir l'égalité de genre et protéger contre les violences basées sur le genre* ».



C'est pourquoi, cet important équipement acquis, l'ANCS a tenu à en faire entièrement don à en faire entièrement don aux structures de prévention de la santé, aux Daaras et aux acteurs des organisations d'accueil et de prise en charge des groupes vulnérables, enfants et adolescents.



A propos desdits lots d'équipements à répartir, ceux-ci sont principalement composés de produits divers, de matériel d'hébergement, de mobilier divers, de matériel informatique, ainsi qu'il suit :

- **120 matelas,**
- **12 draps,**
- **12 couvertures,**
- **400 pots de lait infantile,**
- **50 boîtes de lait en poudre,**
- **350 bouteilles de lait de corps,**
- **500 paquettes serviettes hygiéniques,**
- **7 ordinateurs fixes,**
- **4 armoires métalliques,**
- **35 chaises visiteurs.**

Il convient d'ajouter à cette généreuse liste d'équipements, un lot de 125 ordinateurs portables, à remettre à des organisations communautaires de base (OCB) dont la mission sur le terrain nécessite des opérations de saisie, de production de rapports d'activités, de plans de travail et de rédactions diverses.



Un équipement de cette nature va, selon Magatte MBODJ, « à coup sûr, jouer un rôle central, dans la sécurisation des données personnelles, dans le cadre des inter actions avec les populations vulnérables ».

Le Directeur Général de la Santé publique en visite au siège de l'ANCS a Dakar



Une mission de haut niveau du ministère de la Santé publique et de l'Action sociale, conduite par le docteur Barnabé Gning, Directeur général de la Santé, a rendu visite à l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS), à son siège à Dakar. Cette importante réunion d'échange et de travail, tenue dans la journée du 14 novembre 2022, est en prélude à la tournée conjointe MSAS et ANCS prévue du 14 au 18 novembre 2022 dans les régions de Louga, Kaolack et Sédhiou, abritant les trois cliniques communautaires de l'ANCS.

« Organiser une mission de visite de haut niveau des autorités sanitaires, dans les trois cliniques communautaires de l'ANCS dans les régions de Sédhiou, Kaolack et Louga pour le renforcement d'un environnement favorable, l'appropriation de la stratégie des cliniques communautaires et en perspective du renouvellement de la convention de partenariat entre le MSAS et l'ANCS ».



C'est dans la matinée du 14 novembre 2022 que le docteur Barnabé Gning, Directeur général de la Santé publique (DGSP), à la tête d'une importante mission du ministère de la Santé et l'Action sociale (MSAS), est arrivé au siège de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS).

Ainsi, Chaleureusement accueilli par madame Magatte Mbodj, Directrice exécutive de l'ANCS accompagnée du directeur technique Massogui Thiandoume, une haie d'honneur à conduit l'hôte du jour dans les locaux pour un premier tête-à-tête.

Au sortir de cet intense moment d'échange et de débriefing, le Dr Gning a eu droit à une visite des locaux avec une présentation des responsables et personnel de chacun des départements administratifs de l'ANCS.

C'est visiblement marqué par la taille des services et leur méticuleuse organisation que le Dr Gning et sa délégation ont rejoint au 4^{ème} étage de l'immeuble, la grande salle de réunion.

À ce niveau, force est de constater, tout de suite, que cette visite du DGSP était vraiment attendue et par ses hôtes eux-mêmes, mais aussi par les acteurs communautaires venus dans toute leur diversité.

Ainsi, c'est dans d'une salle refusant du monde, dont les médias venus en nombre, que les travaux ont démarré par la prise de parole successive de madame Rokhaya Nguer, Présidente du Conseil d'administration de l'ANCS suivie de celle de la directrice exécutive Magatte Mbodj.

Toutes les deux, ont relevé, pour le faire remarquer, « l'importance de cette mission de visite du ministère qui est l'expression de l'attention et de l'intérêt que celui-ci accorde au rôle prépondérant joué par la société civile et les acteurs communautaires ».

Pour sa part, le docteur Barnabé Gning, au nom de Madame la ministre de la Santé et de l'Action sociale, a fait observer que le but visé par son déplacement est de venir se rendre compte de « l'appréciation que porte le Conseil d'administration de l'ANCS, les acteurs communautaires et sanitaires sur ce que fait l'ANCS sur le terrain ». Il a aussi assuré être venu, « pour tracer la route vers le renforcement du partenariat entre MSAS et l'ANCS avec, en perspective, la signature d'une convention ».

Enfin, le Dr Gning a avoué vouloir, à l'occasion, « se faire une bonne lecture des valeurs qui gouvernent l'intervention communautaire ».

Ainsi, les experts et techniciens de l'ANCS ont gratifié l'assistance d'une présentation retraçant « ses différents programmes mises en œuvre, les résultats obtenus ainsi que les défis et perspectives ».

Lors des échanges qui ont suivi, la stratégie des médiateurs qui a concouru à l'atteinte des objectifs dans un contexte assez difficile tant sur le plan sociosanitaire que sur le plan environnement socioculturel, a été magnifiée.

La visite du DGS, au siège de l'ANCS s'est terminée par un important point de presse au cours duquel le programme décliné de la mission a fait état d'une tournée devant conduire dans les trois régions abritant les cliniques communautaires de l'ANCS, à savoir Louga, Kaolack et Sédhiou.



Extraits des discours d'accueil au Directeur général de la Santé publique



Madame Magatte MBODJ,
Directrice exécutive de l'ANCS

« Nous le savons tous, vous avez dû, sans nul doute, en cette période de fin d'année, avec ces agendas surchargés, sacrifier de vos moments les plus importants pour pouvoir nous rendre cette visite, pleine de sens et d'intérêts pour nous. Croyez-moi, nous sommes honorés par cette marque de considération et surtout rassurés de l'attention particulière que vous accordez à notre organisation (...)

Et depuis votre élévation au rang de Directeur général de la Santé publique (DGSP), nomination qui donne tout son sens à l'assertion, « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut », moi-même, tout comme mes collaborateurs, avons fait l'heureux constat d'avoir affaire à un manager, un homme aux portes ouvertes, un homme à l'esprit ouvert qui comprend la délicatesse de notre mission, et surtout un professionnel, disposé à soutenir et à accompagner les organisations de la société civile engagées dans la réponse au VIH (...) »

Madame Rokhaya NGER
Présidente du Conseil d'administration de l'ANCS

« Comme vous le savez, depuis sa création en 1994 et le début de la lutte des communautés contre le VIH, l'ANCS, en tant qu'organisation de la société civile, récipiendaire principal du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, compte à ce jour plus de 200 OCB et ONG membres de son Assemblée générale. C'est donc cette organisation qui capitalise plus de 25 ans d'expérience, d'encadrement et d'assistance technique des organisations de la société civile que vous avez fait l'honneur de rendre une visite pleine d'intérêts pour nous tous. »



Docteur Barnabé GNING
Directeur général de la Santé publique

« La collaboration entre les acteurs communautaires et les autorités sanitaires est nécessaire. Du fait de leur proximité avec les populations, le rôle des acteurs communautaires est d'une importance considérable. Le ministre de la Santé et de l'Action sociale en est parfaitement conscient. C'est pourquoi, lors de cette tournée, je souhaite avoir un échange franc et fructueux avec eux, dans le sens bien compris de faire avancer les choses. »

Aux origines des cliniques communautaires



À l'occasion de sa visite au siège de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS), le docteur Barnabé Gning, Directeur général de la Santé publique (DGSP), a prévu de « se rendre sur le terrain » en région, pour « se rendre compte de l'expérience des cliniques communautaires de l'ANCS ». Ainsi, à la tête d'une forte délégation constituée d'experts et de techniciens du ministère de la Santé et de l'Action sociale, le Dr Gning, avec à ses côtés madame Magatte Mbodj, Directrice exécutive de l'ANCS, s'est rendu, tour, à tour dans les régions de Louga, Kaolack et Sédhiou abritant les dites cliniques communautaires

dont il est question, ici, de remonter aux origines.

« Les cliniques communautaires, une expérience innovante qui a fait ses preuves dans d'autres pays. Elles jouent un rôle important dans le continuum de soins et dans l'atteinte des 95 95 95 ».

Le Sénégal a obtenu une subvention du Fonds mondial dans son nouveau modèle de financement 2 pour la période de janvier 2018 à décembre 2020. Les bénéficiaires principaux (RP) de ce projet sont le CNLS et l'ANCS pour le volet VIH/sida.

Cette subvention a beaucoup contribué à améliorer l'accès aux services pour les populations dans la perspective « d'investir pour mettre fin aux épidémies » en accélérant la riposte, à la tuberculose et au VIH/sida.

Pendant longtemps, les populations les plus vulnérables ont été essentiellement prises en charge dans les PPS publics, malgré les difficultés d'accès aux services liés entre autres à la stigmatisation et à la discrimination.

Ainsi, pour répondre à cette situation, il était pertinent de mettre en place des cliniques communautaires pouvant offrir des services adaptés aux besoins de prévention et de prise en charge de ces groupes.

Ce cadre offre aux PVVIH et aux groupes vulnérables un espace pour parler de leur sexualité, de leur santé et obtenir un suivi médical, et ce de façon anonyme et confidentielle. Ils peuvent ainsi se faire dépister pour le VIH et les autres IST, mais aussi parler de leurs difficultés psychosociales.

La prise en charge des populations clés constitue aujourd'hui un paradoxe dans la lutte contre le VIH, dans la mesure où elles sont les plus touchées par l'épidémie et malheureusement, leur couverture médicale demeure faible (22 %) posant la problématique de leur

accès aux services de prévention et PEC.

À ce jour, l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) compte trois cliniques communautaires. Il s'agit de celle de la région Louga polarisant Saint-Louis - Matam et Thiès, celle de Kaolack polarisant les régions de Fatick - Kaffrine et Diourbel et celle de Sédhiou polarisant Ziguinchor et Kolda.

Il y a bientôt trois ans que les trois cliniques communautaires de l'ANCS sont ainsi implantées sur l'étendue du territoire national. Pour arriver au choix des lieux devant les abriter, il a fallu des avis croisés d'experts, dont la pertinence est restée avérée.

Ainsi, mise sous la supervision directe d'un médecin, chaque clinique communautaire compte une infirmière et, ou une sage-femme, des médiateurs et un personnel d'appui. Elle est surtout dotée de moyens conséquents, lui offrant le confort nécessaire à l'exercice de sa mission.

En effet, chacune de ces cliniques dispose de moyens de locomotion et d'un plateau technique relevé qui, à terme, comportera un laboratoire d'analyses et un véhicule médicalisé appelé « Clinique mobile » pour des interventions en profondeur dans le terroir.

Tournée du Directeur Général de la Santé publique dans les régions de Louga, Kaolack et Sedhiou

À la suite de sa visite au siège de l'ANCS, dans la matinée du 14 novembre 2022, le docteur Barnabé Gning, Directeur général de la santé publique (DGSP) et sa délégation d'experts et de techniciens du ministère de la Santé et de l'Action sociale, se sont préparés, en compagnie de madame Magatte Mbodj et sa suite, pour une tournée s'étendant de l'après-midi du 14 au 18 novembre 2022. Ce périple les menant dans les régions de Louga, Kaolack et Sédhiou auprès des cliniques communautaires, a abouti à d'importantes recommandations.

À chacune des étapes de cette tournée, les visiteurs, au pas de charge, ont exécuté le même programme, avec comme focus « *passer en revue les interventions des Cliniques Communautaires* » en examinant leurs aspects organisationnels, administratifs et financiers.

Dans la même foulée, le cortège DGS-ANCS s'est donné l'obligeance, à chaque étape de la tournée, « *d'effectuer une visite de courtoisie auprès des autorités administratives et sanitaires locales* ». À savoir le gouverneur de région, les maires et/ou préfets, les médecins-chefs de région ou les médecins-chefs de district...

Aussi, le Dr Gning et sa suite se sont-ils toujours organisés pour « *rencontrer les parties prenantes de chaque localité* », au rang desquels les chefs de quartier abritant les cliniques communautaires, les chefs religieux et coutumiers et autres personnes influentes.

Ainsi, à chacune de leurs étapes, une rencontre est organisée, regroupant « *les SR/SSR, les médiateurs de l'ANCS et autres partenaires stratégiques (labo régional, CCA...) les associations et groupes des populations les plus vulnérables et les PVVIH* ».



RETOUR EN IMAGES
SUR LA VISITE DU
DIRECTEUR GENERAL
DE LA SANTÉ PUBLIQUE
DR BARNABÉ GNING AU
SIÈGE DE L'ANCS ET AU
NIVEAU DES CLINIQUES
COMMUNAUTAIRES



Album Photos



Randonnée pédestre 2022

« Les forces armées sénégalaises, solides remparts contre le VIH »

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre le sida dans les armées, les forces armées sénégalaises ont inscrit dans leur plan d'action des activités de renforcement de la communication interpersonnelle et de mobilisation sur la prévention contre le VIH. Ainsi est née l'idée de l'organisation d'une randonnée pédestre en partenariat avec l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS). Cette année, cet important rendez-vous, a encore mobilisé du monde et connu un brillant succès.

C'est aux premières heures de la matinée du 28 mai 2022 après un premier report pour cause de journée de deuil national, que la grande randonnée pédestre a commencé.

Au camp Dial DIOP, d'où l'activité est lancée, les militaires fidèles à leur réputation de corps symbolisant l'organisation et la méthode, avaient pris les devants.

En collaboration avec les fédérations et mouvements nationaux liés aux activités pédestres, ils ont initié des endroits où chaque participant qui arrivait, pouvait s'inscrire et allait aussitôt se doter en polo ou t-shirt, en casquette...

En plus de la musique pour détendre les nerfs, un micro central prodiguait les dernières consignes alors que des rafraichissements sont proposés aux hôtes.

A cette heure du jour, déjà, il y avait foule. Il s'agissait principalement de personnes venues seules ou en famille, des groupes de militaires venus de toutes les zones, des acteurs communautaires mobilisés par l'ANCS, des partenaires divers...

Et quand retentit le clairon, les petits groupes de gens taillant bavette, formés pour la plupart par cercle, d'affinité, se disloquent pour converger dans l'enceinte du camp.

A ce beau monde, se sont joints des officiels, composés du Général Cheikh DIOP, du colonel Babacar FAYE, patron du programme de lutte contre le SIDA dans les armées, du Dr Safiétou THIAM, Secrétaire Exécutive du Conseil national de lutte contre le SIDA (CNLS) et de madame Magatte MBODJ, Directrice Exécutive de l'ANCS accompagnée de madame Rokhaya NGUER, Présidente du conseil d'administration...

Après l'exécution de l'hymne national et la levée des couleurs, les officiels précités se sont succédé à la parole, magnifiant « *la formidable mobilisation* », rappelant que, « *la Covid 19 ne doit pas nous faire oublier que le SIDA est encore là* », félicitant « *les forces armées pour détenir le taux de prévalence au-dessous de la moyenne nationale et la plus faible des armées du continent* ».

Et hop, la marche est partie avec une impressionnante marée humaine s'ébranlant à travers Dakar-Plateau, suivant l'itinéraire choisi par des experts et encadrée par la police et les sapeurs-pompiers.





30 ans D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES DANS LA SANTÉ

1994-2024

Mission de promotion de la santé communautaire et des droits humains

Organisation de la Société Civile. Au Sénégal, l'ANCS est Leader dans la réponse au VIH et dans la santé communautaire.

A ce jour l'ANCS compte plus de 200 OCB et ONG membres de son assemblée Générale

Nos Partenaires

